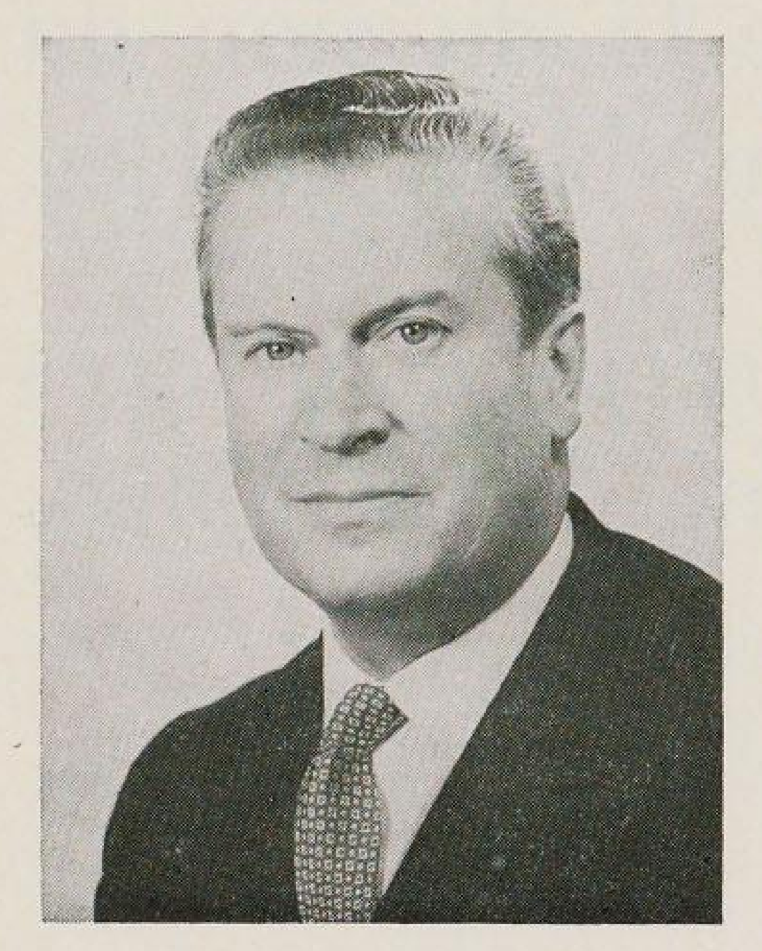
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — CIRCONSCRIPTION DE FONTAINEBLEAU — DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

Scrutin de ballotage

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,



Paul SERAMY, Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Fontainebleau

Dimanche dernier, vous m'avez fait largement confiance en me plaçant en tête du scrutin de ballotage avec 15.505 voix, soit 3.816 voix de plus qu'en 1962.

Je vous en suis reconnaissant.

Et maintenant, faisons le point :

● **D'UN COTÉ : L'U.N.R. et son candidat "parachuté"**, une politique qui nous mène peu à peu à la récession, au marasme économique, **au chômage;** des dépenses de prestige sans rapport avec les moyens de la Nation, le dirigisme, l'isolement de la FRANCE, les inconditionnels et bientôt le parti unique.

● **DE L'AUTRE : Un candidat progressiste** partisan des nationalisations, de la municipalisation des terres, des expropriations, de la suppression de la propriété individuelle et de l'initiative privée.

En se maintenant au second tour, **malgré l'interdiction et le désavœu de la Fédération de la Gauche,** il ne combat pas le candidat du pouvoir, il risque de faire son jeu si vous vous y laisser prendre.



Jean DERAMAIX
Conseiller Général
Maire de Voulx

Votez pour deux hommes de chez vous que vous connaissez bien, qui sont déjà vos élus, des hommes libres, des hommes de dialogue, et non pour un député aux ordres.

Votez contre la division du Pays en deux blocs hostiles.

Votez pour l'union des forces de progrès dressées contre le sectarisme des extrêmes,

Votez contre les aventures,

VOTEZ :

PAUL SERAMY

et JEAN DERAMAIX

CANDIDATS DU RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE

Imp. Legrand et Fils - Melun